

**AVIS PUBLIC****ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION****AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT N° 901-37  
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 901**

**AVIS PUBLIC** est donné de ce qui suit :

1. Lors de la séance tenue le 9 mai 2023, le conseil municipal de la Ville de Delson a adopté le premier projet de règlement n° 901-37 modifiant le règlement de zonage n° 901.
2. Une assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement aura lieu le 13 juin 2023 à 19 h dans la salle du Conseil de l'hôtel de ville située au 50, rue Sainte-Thérèse à Delson. Au cours de cette assemblée, le maire ou toute autre personne désignée par celui-ci expliquera le projet de règlement et entendra les personnes qui désirent s'exprimer.

Toute personne peut également transmettre des commentaires écrits concernant ce projet de règlement, par courriel à [greffe@ville.delson.qc.ca](mailto:greffe@ville.delson.qc.ca) ou par courrier à l'adresse suivante : 50, rue Sainte-Thérèse, Delson (Québec) J5B 2B2 ou encore dans la boîte aux lettres à l'hôtel de ville située à l'avant de l'hôtel de ville suivant la publication du présent avis jusqu'à la levée de l'assemblée publique de consultation. Les questions et commentaires reçus seront soumis à la considération des membres du Conseil à l'occasion de l'assemblée publique de consultation du 13 juin 2023 à 19 h.

3. Les dispositions de ce projet de règlement visent à apporter des corrections spécifiques et nécessaires afin de remplacer la grille des usages et normes de la zone M-126 actuelle, par une nouvelle grille de la zone M-126, selon les éléments suivants :
  - Ajout de l'usage P-02: service public - catégorie d'usage b) Service hospitalier et communautaires - permettant une résidence pour personnes âgées en mixité d'usages et en y édictant les normes;
  - Modification au nombre d'étages passant de 3 à 6 étages, à 4 à 10 étages;
  - Modification au ratio de case de stationnement pour l'usage H-4 Multifamiliale (9 logements et plus) passant de 1 case/logement à 1,3 case/logement;
  - Modification au ratio de case de stationnement pour l'usage Maison de convalescence et centre de réadaptation passant de 1 case / 100 m<sup>2</sup> à 0,5 case par chambre.
  - Ajout d'une note applicable aux usages P-02 et H-4 Multifamiliale (9 logements et plus) - permettant la mixité d'usages avec l'usage C-1;
  - Ajout d'une note relative aux marges applicable dans le cas d'un stationnement souterrain.
  - Modification aux normes de lotissement des usages de la classe d'usages H-04 Multifamiliale (9 logements et plus).

Une description détaillée des zones visées peut être obtenue au bureau du soussigné à l'hôtel de ville.

4. Ce projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.
5. Le projet de règlement n° 901-37 est disponible sur le site Internet officiel de la Ville de Delson au [www.delson.ca](http://www.delson.ca) dans la section « Avis publics » ainsi que dans la section « Règlements d'urbanisme » sous l'onglet « Services municipaux ». Il peut également être consulté au Service des affaires juridiques et du greffe à l'hôtel de ville situé au 50, rue Sainte-Thérèse à Delson, durant les jours et heures habituels de bureau.

Donné à Delson, ce 26 mai 2023.

Luc Drouin  
Directeur du Service des affaires juridiques et greffier